

| N° | CIVILITÉ | THÈME | |
|----|-------------------------------|-------------|--|
| 1 | Anne-Solenne HENRY | Médiathèque | QUESTION |
| | | | <p>Bonjour, Afin d'avoir des lieux de rencontre, de culture et de partage je souhaiterais pouvoir comprendre pourquoi donc la grande majorité des lieux de lecture publique français reproduisent-ils ainsi les horaires de bureau ? Cette question vaut pour la médiathèque et fait écho à plusieurs articles parus dans la gazette des communes. Je regrette les horaires de cette structure non adaptés aux citoyens chambériens. Merci de rendre accessible cette structure sur des plages horaires acceptables aussi bien pour les mères de familles, les étudiants que les travailleurs. Cordialement.</p> |
| | | | RÉPONSE |
| | | | <p>En tant qu'adjoint chargé de la culture et de l'éducation populaire il m'appartient de vous répondre.</p> <p>Les bibliothèques de Chambéry sont ouvertes tous les jours du mardi au samedi, sans période de fermeture. Les horaires sont seulement allégés pendant 8 semaines en juillet et en août.</p> <p>Tout le reste de l'année, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau est ouverte 38h par semaine, ce qui situe Chambéry légèrement au-dessus de la moyenne française pour des villes de sa catégorie qui est de 36h30 (source : Observatoire de la lecture publique, ministère de la culture).</p> <p>Pour permettre aux actifs et aux étudiants de fréquenter l'établissement, nous sommes ouverts 2 soirs par semaine jusqu'à 19h (les mardis et vendredis) et le samedi toute la journée (10h-18h). Avec plus de 1000 passages par jour en octobre dernier, la médiathèque est l'équipement culturel le plus fréquenté de Chambéry.</p> <p>À noter que les étudiants disposent également de l'accès aux bibliothèques universitaires de l'Université Savoie Mont Blanc. Rappel des horaires de la médiathèque : mardi et vendredi 12h-19h, mercredi - jeudi - samedi 10h-18h.</p> <p>En complément de cette offre au centre-ville, la bibliothèque George Brassens, située dans le quartier politique de la ville des Hauts de Chambéry accueille le public 21h par semaine. Elle est notamment ouverte jusqu'à 19h le vendredi soir et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.</p> <p>Enfin, les bibliothèques de Chambéry déploient leurs services en-dehors de leurs propres murs, pour aller à la rencontre des adultes qui n'osent pas franchir la porte des bibliothèques, des enfants des quartiers défavorisés et des personnes âgées. Tout au long de l'année, les bibliothécaires interviennent ainsi pour des animations autour du livre dans l'ensemble des structures petite enfance de Chambéry, mais aussi dans toutes structures d'accueil des personnes âgées et dans les deux structures d'accompagnement social gérées par le Centre Communal d'Action Sociale de Chambéry.</p> |

| | | | |
|---|------------------------|---------------|---|
| | | | <p>Durant l'été, en plus de l'ouverture des 2 bâtiments, les bibliothécaires animent des bibliothèques de parcs et jardins : pelouse du Mâconnais pour les Hauts de Chambéry, et au parc Eburdy dans le quartier du Biollay.</p> <p>Que ce soit dans les murs ou en dehors des murs des bibliothèques, le développement de services en direction de tous les publics est au coeur du projet des établissements municipaux de lecture publique.</p> |
| 2 | Jean-Baptiste LEVESQUE | Centre Ancien | QUESTION |
| | | | <p>Bonjour,</p> <p>Depuis maintenant plusieurs années, la ville de Chambéry mène un projet de réhabilitation du centre ancien (mise en valeur du patrimoine, sécurisation des immeubles restauration des façades, ...), plusieurs îlots ont été ciblés comme étant prioritaires pour cette rénovation. Nous avons (copropriétaires et locataires) ouvert les portes de nos logements pour des visites d'architectes, de bureau d'études, ...</p> <p>Ce projet nous a été présenté lors d'une réunion publique en mai 2021, puis par affichage public dans les mairies de Quartier. Lors de cette réunion, il nous a été assuré que les copropriétaires seraient informés régulièrement de la suite du projet. Hors, depuis l'été 2021, nous n'avons plus de nouvelles de ce projet.</p> <p>Les aides spécifiques liées à ce projet s'arrêtent à la fin de l'année 2022, de fait nous n'avons pas pu profiter des aides pour rénover nos copropriétés. Est-il possible d'avoir un état d'avancement du projet ainsi qu'un calendrier prévisionnel ? Le renouvellement des aides est-il prévu pour l'année 2023 ?</p> <p>en vous remerciant par avance de votre retour.</p> |
| | | | RÉPONSE |
| | | | <p>La concertation préalable à la mise en place d'éventuelles ORI (opération de restauration immobilière) sur les secteurs Lans Senat et Italie Montmélian s'est effectivement déroulé en mai 2021. Cette concertation a fait l'objet d'un bilan au conseil municipal du 20 Septembre 2021. Depuis, des études plus précises se sont déroulées sur l'îlot Italie Montmélian. La municipalité souhaite prioriser cet îlot au regard « des enjeux multiples de ce secteur (requalification de l'espace public, accompagnement à la stratégie de redynamisation commerciale du Faubourg, dégradation du bâti...) ». Un conseil juridique spécialisé dans ce type de montage vient d'être recruté pour accompagner la collectivité dans la procédure de mise en œuvre de l'ORI.</p> <p>Parallèlement l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) mise en place en 2017 pour une durée de 5 ans arrive à échéance cette fin d'année. Au regard des enjeux d'amélioration de l'habitat sur ce secteur du centre ancien, il a été convenu avec nos partenaires institutionnels (ANAH, Action Logement, Adil, Grand Chambéry...) de repartir sur une OPAH N° 2 pour une nouvelle durée de 5 ans. Cette proposition fait l'objet d'une délibération présentée au conseil de (ce soir ou du 12 décembre selon contexte de réponse).</p> <p>Ainsi bien sur il n'y aura pas d'interruption d'aides. De la même façon, un opérateur pour le suivi animation de cette OPAH a été recruté par la ville afin de renseigner les personnes qui le souhaitent sur les aides possibles, d'aider les personnes éligibles à constituer leurs dossiers, d'aider les copropriétés non organisées à s'organiser. En parallèle, la collectivité a mis en place des aides spécifiques sur la rénovation des façades notamment. Soyez rassuré, les dispositifs d'aides ne s'arrêteront pas au 31 décembre.2022.</p> <p>Concernant le volet sécurité qui est un des axes de vigilance de la collectivité, les services de la ville en lien avec le SDIS poursuivent leurs missions de prévention du risque incendie dans ce secteur : déplacements des conteneurs à déchets des immeubles 4 et 6 rue de Lans vers un lieu plus approprié, réflexion en cours pour disposer de moyens de défense incendie spécifiques pour le centre ancien de Chambéry. Des essais ont été réalisés en mai et juin 2022 avec 2 matériels différents, un bras élévateur articulé chenillé et un camion étroit avec nacelle.</p> <p>Ainsi l'îlot Lans Sénat continuera d'être accompagné par la puissance publique à travers des actions d'amélioration du volet sécurité et à travers les aides de l'OPAH, opération qui sera renouvelée dès le début d'année 2023. Ces aides, qui peuvent concerner la réhabilitation énergétique, la résorption</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <p>de l'habitat indigne, l'adaptation à l'autonomie de la personne, les travaux lourds de copropriété mais aussi la gouvernance de copropriété, constituent un véritable levier pour aider les propriétaires à rénover leurs logements et/ou les parties communes de copropriétés.</p> <p>Le niveau d'intervention nécessaire sur l'îlot Lans Sénat nous laisse penser que l'OPAH pourra résoudre un certain nombre de désordres. L'ORI, qui est un outil coercitif obligeant à mener des travaux, pourra être envisagé dans un second temps, s'il s'avère nécessaire.</p> |
|--|--|--|--|